

Genève, le 17 décembre 2021

**DÉCISIONS PRISES À LA 20^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM
DU 26 OCTOBRE 2021**

[RBM/B20/2021/DP01 – adoption de l'ordre du jour](#)

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve à l'unanimité l'ordre du jour provisoire RBM/B20/2021/DP01.

[RBM/B20/2021/DP02 – adoption du procès-verbal de la 19^e réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM et récapitulatif des décisions du Conseil d'administration et votes depuis la dernière réunion du 18 mai 2021](#)

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le procès-verbal de la 19^e réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM.

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note des décisions et des votes issus de la 19^e réunion du Conseil d'administration du Partenariat RBM.

RBM/B20/2021/DP03 – adoption des orientations concernant les réserves pour la durabilité et les initiatives stratégiques du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM approuve les orientations concernant les réserves pour la durabilité et les initiatives stratégiques du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme – lesquelles ont été examinées et avalisées par le Comité des finances – et charge le Secrétariat de leur mise en œuvre immédiate.

RBM/B20/2021/DP04 – adhésion au Comité chargé de la performance et de la redevabilité

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme décide de consolider et de revoir la composition du Comité chargé de la performance et de la redevabilité et nomme la D^r Marijke Wijnroks et la D^r Helen Jamet en tant que nouvelles membres de cet organe et la D^r Julie Wallace en tant que Conseillère.

Le Comité chargé de la performance et de la redevabilité est désormais composé des membres suivants :

- Elhadj As Sy (Président)
- Altaf Lal (Membre)
- David Reddy (Membre)
- Elizabeth Chizema (Membre)
- Helen Jamet (Membre)
- Issa Matta (Membre)
- Julie Wallace (Conseillère)
- Marijke Wijnroks (Membre)

RBM/B20/2021/DP05 – recommandation du vaccin RTS,S contre le paludisme

Notant la recommandation historique en faveur du vaccin RTS,S contre le paludisme émise le 6 octobre 2021 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme célèbre et salue la collaboration scientifique de long terme et l'engagement des pays et des partenaires qui ont rendu ce tournant majeur possible.

Le Conseil d'administration félicite les différents partenaires qui ont consacré presque quatre décennies à la recherche et la mise au point de ce vaccin dans le cadre de partenariats publics-privés. Nous remercions sincèrement les chercheurs qui ont contribué à cette découverte et à l'élaboration avant-gardiste de ce vaccin, y compris le Gouvernement des États-Unis pour ses investissements en recherche et développement (R&D) au début du projet, et le Gouvernement du Royaume-Uni pour son soutien. Nous exprimons également notre gratitude aux chercheurs cliniciens dans les pays touchés par le paludisme, à la *Bill and Melinda Gates Foundation* pour ses financements catalytiques, au partenariat GSK-PATH de longue date pour son aide sur le parcours de R&D et de fabrication. Enfin, merci à la coordination de l'OMS ainsi qu'aux gouvernements du Ghana, du Malawi et du Kenya pour leur participation aux programmes pilotes qui sont venus étayer la décision de l'OMS.

Le Conseil d'administration appelle à la mobilisation accrue de ressources en faveur de la lutte mondiale contre le paludisme afin de permettre le déploiement des interventions éprouvées de lutte contre cette maladie à l'échelle nationale dans les pays touchés, y compris la vaccination. Ces solutions pourront être utilisées en complément des outils existants et contribueront à l'accélération de l'innovation et à la diffusion accrue de nouveaux outils pour mettre fin au paludisme. Le Conseil d'administration reconnaît également l'importance de collaborer avec les pays impaludés et avec les partenaires pour utiliser des approches fondées sur les données et définir ainsi un équilibre optimal dans l'utilisation des outils de prévention et de lutte, en fonction du contexte local. En outre, le Conseil demande au Comité de partenaires en charge du soutien régional et par pays du Partenariat RBM de soutenir ces efforts.

Signé :



Professeure Maha Barakat
Présidente du Conseil d'administration



D' Marijke Wijnroks
Vice-présidente du Conseil d'administration